

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTERE DES FINANCES



**EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR
L'ANNEE BUDGETAIRE 2021**

Le présent document expose les résultats de l'exécution du budget général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor au titre de l'année budgétaire 2021. Il s'articule autour des points suivants :

- Contexte de l'exécution du budget ;
- Présentation des prévisions budgétaires ;
- Résultats d'exécution du budget général de l'Etat ;
- Résultats d'exécution des Comptes Spéciaux du Trésor.

I - CONTEXTE DE L'EXECUTION DU BUDGET

1.1. Environnement économique international, régional et sous régional

Les perspectives économiques mondiales du FMI prévoient une forte augmentation de la croissance du PIB réel mondial (+5,9% en 2021 contre -3,1% en 2020), ainsi que la reprise des cours des produits de base, en particulier du pétrole brut.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique affectée par les mesures drastiques diverses prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19 connaîtrait un rebond en 2021 pour atteindre 3,4%.

Dans les pays membres de l'UEMOA, le taux de croissance en 2021 se situerait à 6,1%, en lien avec une reprise économique dans tous les secteurs et serait porté par le Burkina Faso (7,1%) ; le Bénin (7%) et la Côte d'Ivoire (6,5%)

Au niveau national, l'activité économique continuerait d'être favorable malgré la situation de la pandémie de la Covid-19 et les menaces sécuritaires. La reprise attendue de tous les secteurs d'activité et la poursuite des investissements publics porteraient la croissance économique à 1,3% en 2021 contre 3,6% en 2020.

L'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au niveau national, devrait baisser à 3,8% en 2021, après le niveau de 2,9% de 2020, en lien notamment avec la forte production agricole attendue et l'approvisionnement des marchés.

1.2. Environnement économique national

Au plan des finances publiques, après les bonnes performances réalisées entre 2018 et 2019 en dépit de la situation sécuritaire, l'année 2020 a enregistré des contreperformances essentiellement en raison des pertes de recettes liées au maintien de la fermeture de la frontière avec le Nigeria et à l'impact de la pandémie de la Covid-19.

Le déficit budgétaire (dons compris) se dégraderait pour se situer à -5,3% du PIB en 2020, contre -3,5% en 2019.

Tableau 1 : état des critères de convergence de l'UEMOA pour 2018 et 2021

Libellés	2017	2018	2019	2020	2021
Critères de premier rang :					
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB) \geq -3%	-4,1	-3,0	-3,5	5,3	5,9
Taux d'inflation (INHPC) \leq 3%	2,4	2,7	-2,5	2,9	3,8
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB \leq 70%	34,6	35,3	39,1	44,4	50,9
Critères de second rang :					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales \leq 35%	43,5	34,7	36,0	39,1	37,6
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB) \geq 20%	9,6	11,0	10,3	9,6	10,2

Source : INS et Comité cadrage macroéconomique et budgétaire du PDES 2022-2026.

1.3. Orientations et choix stratégiques du budget 2021

Le budget 2021 a pris en compte les orientations du Programme de Renaissance et les priorités et choix stratégiques définis par le Gouvernement, notamment dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021) et le Programme Economique et Financier (PEF 2017-2020) conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Pour l'année 2021, la politique budgétaire a été orientée de manière spécifique sur la gestion de la sortie de la crise sanitaire induite par la Covid-19 et de ses impacts socioéconomiques et financiers. Elle a également mis l'accent sur la mise en œuvre des actions de relance de l'économie.

Les actions de relance ont été inscrites dans un cadre permettant un retour progressif aux équilibres financiers, à travers une mobilisation forte des ressources internes et une meilleure allocation et efficacité des dépenses.

La politique de financement est restée essentiellement ancrée, d'une part sur le recours à un endettement prudent axé sur les ressources concessionnelles et, d'autre part, sur les partenariats public-privé de type BOOT. Par ailleurs, le Gouvernement s'est attaché au développement du secteur privé à travers

l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du capital humain ainsi que la réduction des coûts des facteurs de production, transport et énergie notamment.

Les actions de promotion du développement du secteur financier ont été confortées avec l'installation de nouvelles banques et l'élargissement du réseau existant. L'année 2021 a été consacrée à la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive Révisée et celle du Fonds national d'appui au financement des PM/PME (FONAP).

Au niveau des dépenses, les mesures de rationalisation et d'amélioration de leur qualité et de leur efficacité ont été renforcées par la poursuite de la réforme sur le budget-programme et l'extension des systèmes informatisés de suivi et d'aide à l'exécution du budget et des marchés publics. De plus, les mesures initiées au cours de l'année 2020 ont été poursuivies pour renforcer la discipline et la transparence budgétaires.

Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Plan de riposte à la pandémie de la Covid-19 particulièrement au niveau des composantes 4 « atténuation des impacts économiques » et 5 « renforcement de la résilience des producteurs du secteur agro-pastoral ».

II - PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget de l'État est composé du budget général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor.

2.1. Budget général de l'Etat

Les prévisions initiales du budget général au titre de l'année 2021 s'élèvent à un montant de 2 644,53 milliards de FCFA. Le budget 2021 a connu deux rectifications.

Une première rectification qui a porté le montant de 2 644,53 milliards à 2 830,99 milliards, soit une augmentation de 186,46 milliards, correspondant à 7,05%.

Une deuxième rectification du budget général l'a porté de 2 830,99 milliards à 2 895,71 milliards, soit une augmentation de 64,71 milliards, correspondant à 2,29%.

Au total, le budget initial a connu une augmentation, en recettes et en dépenses, de 251,17 milliards, correspondant à 9,5 %.

Le tableau qui suit donne l'évolution des prévisions des ressources et des dépenses du budget général de l'Etat 2021.

Tableau 2 : Données prévisionnelles du budget général de l'État (en milliards de FCFA)

Nature des recettes	Loi de finances initiale (LFI)	Première Loi de finances rectificative (LFR1)	Deuxième Loi de finances rectificative (LFR2)	Variation LFR2-LFI	
				Montant	%
1 – Ressources					
12. Dons projets et legs	608,96	613,86	628,58	19,62	3,22%
14. Emprunts obligataires	298,64	461,47	461,47	162,83	54,52%
15. Emprunts projets	337,33	337,33	337,33	0,00	0,00%
16. Emprunts budgétaires	94,49	113,21	163,21	68,72	72,72%
70. Ventes de produits et services	5,76	5,76	5,76	0,00	0,00%
71. Recettes fiscales	1 251,10	1 251,10	1 251,1	0,00	0,00%
72. Recettes non fiscales	20,77	20,77	20,77	0,00	0,00%
75. Recettes exceptionnelles	27,30	27,30	27,3	0,00	0,00%
77. Produits financiers	0,19	0,19	0,19	0,00	0,95%
Total ressources	2 644,53	2 830,99	2 895,71	251,17	9,50%
2 – Dépenses					
1. Dette publique	371,02	371,02	371,02	0,00	0,00%
2. Dépenses de personnel	317,94	328,24	328,24	10,30	3,24%
3. Biens et services	150,44	159,79	160,88	10,44	6,94%
4. Transferts et subventions	324,88	343,36	354,59	29,71	9,14%
5. Investissements	1 480,26	1 628,59	1 680,98	200,73	13,56%
Total dépenses	2 644,53	2 830,99	2 895,71	251,17	9,50%

2.2. Budgets des Comptes Spéciaux du Trésor (CST)

Les prévisions des recettes et des dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor inscrits dans la loi de finances initiale 2021 s'établissaient à un montant total de 25,38 milliards. Ces prévisions n'ont pas connu de modifications au cours de l'année. Elles sont réparties, par compte spécial, conformément au tableau 3 ci-après.

Tableau 3 : Prévisions budgétaires des CST (en FCFA)

Intitulé Compte Spécial	Montant
901-Magasin sous douane	294 972 913
902-Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle	181 500 000
904-Fonds National de Retraite	17 100 000 000
905-Fonds de développement du Tourisme	491 000 000
906-Fonds de l'Energie	1 700 000 000
909-Fonds National du Développement du Sport	400 000 000
910-Fonds d'Investissement pour le Développement	5 200 000 000
Total général	25 367 472 913

III - RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

L'exécution du budget général de l'Etat 2021, en recettes et en dépenses, s'est établie comme suit :

3.1. Exécution des recettes du budget général de l'Etat

A fin décembre 2021, les recettes du budget général de l'État ont été réalisées à hauteur de 2 444,29 milliards pour des prévisions annuelles de 2.895,71 milliards, soit un taux de réalisation de 84,41%.

Le tableau qui suit présente le niveau de réalisation des recettes par grandes catégories :

Tableau 4 : Niveau de réalisation des ressources du budget général de l'Etat (en milliards de FCFA)

Libellés	Prévisions finales	Réalisation	Taux de réalisation
RESSOURCES EXTERIEURES	1 590,59	1 333,44	83,83%
12-Dons projets et legs	628,58	469,89	74,75%
14-Bons du trésor a plus d'un an	461,47	554,47	120,15%
15-Emprunts projets	337,33	156,48	46,39%
16-Emprunts programmes	163,21	152,61	93,50%
RESSOURCES INTERIEURES	1 305,11	1 110,86	85,12%
70-Ventes de produits et services	5,76	5,91	102,64%
71-Recettes fiscales	1 251,10	1 065,14	85,14%
72-Recettes non fiscales	20,77	25,87	124,55%
75-Recettes exceptionnelles	27,30	13,13	48,09%
77-Produits financiers	0,19	0,81	432,78%
Total général	2 895,71	2 444,30	84,41%

3.1.1. Ressources extérieures

En 2021, le montant total mobilisé auprès des partenaires techniques et financiers s'établit à 1 333,44 milliards pour des prévisions annuelles de 1 590,59 milliards, soit un taux de réalisation de 83,83%. Les ressources extérieures, composées des dons et legs et des emprunts extérieurs, représentent 54,55% des réalisations totales des recettes.

3.1.1.1. Dons et legs

Les dons et legs sont composés des aides projets et des aides budgétaires. Ils ont été réalisés à hauteur de 469,89 milliards, pour des prévisions de 628,58 milliards, soit un taux de mobilisation de 74,75%. Les aides projets, communément appelées aides non remboursables (ANR), enregistrent un niveau de décaissement de 323,15 milliards pour des prévisions annuelles de 465,23 milliards, soit un taux de réalisation de 69,40%, sur la base des données collectées auprès des partenaires techniques et financiers.

Les aides budgétaires enregistrent un niveau de réalisation de 146,73 milliards, pour des prévisions annuelles de 162,95 milliards, soit un taux de réalisation de 90,05%.

3.1.1.2. Emprunts

Les emprunts comprennent les tirages sur emprunts projets et les emprunts programmes. Le montant total mobilisé est de 309,08 milliards pour des prévisions de 500,54 milliards, soit un taux de réalisation de 61,75%.

Les tirages sur emprunts projets, qui sont des concours remboursables destinés au financement des projets et programmes de développement, ont accusé un niveau de réalisation de 156,48 milliards pour des prévisions annuelles de 337,33 milliards, soit un taux de 46,39%. Ce niveau de réalisation est le reflet de la disponibilité des données financières d'exécution des projets, collectées auprès des partenaires techniques et financiers.

Les emprunts programmes, constitués des appuis directs au budget sous forme de prêts, ont connu un niveau de mobilisation de 152,61 milliards sur un montant total prévisionnel annuel de 163,21 milliards, soit un taux de réalisation de 93,50%.

Le montant total des emprunts mobilisés qui s'élève à 309,08 milliards représente 12,65% de recettes totales réalisées.

3.1.2. Obligations du trésor

Les produits des obligations du trésor ont connu une réalisation de 554,47 milliards pour des prévisions annuelles de 461,47 milliards de francs, soit un taux de réalisation de 120,15%. Ces produits ont été levés sur le marché financier de l'UEMOA. Les produits des obligations du trésor représentent 22,68% des recettes totales mobilisées.

3.1.3. Recettes internes

Les recettes internes du budget général de l'Etat sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles.

En 2021, le montant total des recouvrements des recettes internes a atteint 1 110,86 milliards sur des prévisions de 1 305,11 milliards, soit un taux de réalisation de 85,12%. Les recettes internes représentent 45,45% des recettes totales réalisées. Le tableau qui suit donne le niveau de réalisation des recettes internes par grandes catégories.

Tableau 5 : Niveau de réalisation des recettes internes de l'Etat (en milliards de FCFA)

Article	Paragraphe	LFR2-2021	Réalisation	Taux de réalisation
70-VENTES DE PRODUITS ET SERVICES	701-Ventes de produits	0,04	0,11	241,25%
	702-Ventes de prestations de services	5,72	5,81	101,58%
Total 70-VENTES DE PRODUITS ET SERVICES		5,76	5,91	102,64%
71-RECETTES FISCALES	711-Impôts sur les revenus, les bénéfiques et les gains en capita	148,91	122,60	82,33%
	712-Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	66,00	73,34	111,11%
	713-Impôts sur le patrimoine	24,88	14,90	59,91%
	714-autres impôts directs	3,00	3,54	118,11%
	715-Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	416,00	344,46	82,80%
	716-Droits de timbre et d'enregistrement	31,00	48,68	157,03%
	717-Droits et taxes à l'importation	450,64	383,96	85,20%
	718-Droits et taxes à l'exportation	52,25	39,75	76,07%
	719-Autres recettes fiscales	58,42	33,91	58,05%
Total 71-RECETTES FISCALES		1 251,10	1 065,14	85,14%
72-RECETTES NON FISCALES	721-Revenus de l'entreprise et du domaine	10,64	12,00	112,82%
	722-Droits et frais administratifs	5,95	8,69	146,01%
	723-Amendes et condamnations pécuniaires	3,88	4,94	127,44%
	729-Autres recettes non fiscales	0,30	0,23	77,00%
Total 72-RECETTES NON FISCALES		20,77	25,87	124,55%
75-RECETTES EXCEPTIONNELLES	759-Autres recettes exceptionnelles	27,30	13,13	48,09%
Total 75-RECETTES EXCEPTIONNELLES		27,30	13,13	48,09%
77-PRODUITS FINANCIERS	772-Intérêts sur les dépôts à terme	0,19	0,81	432,78%
Total 77-PRODUITS FINANCIERS		0,19	0,81	432,78%
Total général		1 305,11	1 110,86	85,12%

3.1.3.1. Ventes de produits et services

Les ventes de produits et services ont été réalisées pour 5,91 milliards sur des prévisions de 5,76 milliards, soit un taux de réalisation de 102,64%.

3.1.3.2 Recettes fiscales

Le montant total réalisé en 2021 au titre des recettes fiscales a atteint 1 065,14 milliards, pour des prévisions annuelles de 1 251,10 milliards, soit un taux de réalisation de 85,14%.

Les recettes fiscales représentent 95,89% du montant total des recettes internes recouvrées et 43,58% du total des ressources.

3.1.3.3. Recettes non fiscales

Elles sont constituées essentiellement des produits divers recouverts par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la Direction Générale des Impôts (DGI). Le montant total recouvert en 2021 s'élève à 25,87 milliards pour des prévisions annuelles de 20,77 milliards, soit un taux de réalisation de 124,55%. Cette hausse s'explique essentiellement par un niveau de réalisation exceptionnel des dividendes (137,24%), commissions sur transfert (175,46%) et bornage des terrains (206,74%).

3.1.3.4. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles sont des recettes à caractère non permanent, recouvrées par la DGTCP. Elles ont connu un taux de réalisation de 48,09%, représentant 13,13 milliards pour des prévisions annuelles de 27,30 milliards. Cette baisse s'explique essentiellement par la non mobilisation des recettes prévues au titre du reliquat de la vente d'une licence à Zamani Télécoms.

3.1.3.5. Produits financiers

Les produits financiers ont été réalisés pour 0,81 milliard sur des prévisions de 0,19 milliards.

3.2. Exécution des dépenses du budget général de l'État

En 2021, les dépenses du budget général de l'Etat ont été exécutées à hauteur de 2 229,93 milliards, pour des prévisions annuelles de 2 895,71 milliards, soit un taux d'exécution de 77,01 %.

Le tableau suivant donne l'exécution des dépenses par catégorie.

Tableau 6 : Niveau d'exécution des dépenses du budget général de l'État (en milliards de FCFA)

Libellés	LFR2	Mandatements	Taux de réalisation
1. Dette publique	371,02	306,38	82,58%
2. Dépenses de personnel	328,24	331,31	100,93%
3. Biens et services	160,71	124,76	77,63%
4. Transferts et subventions	354,85	326,54	92,02%
5. Investissements dont :	1 680,89	1 140,93	67,88%
<i>sur ressources propres</i>	885,57	658,03	74,31%
<i>sur ressources extérieures</i>	795,33	482,90	60,72%
TOTAL DES DEPENSES	2 895,71	2 229,93	77,01%

L'exécution par grandes catégories des dépenses du budget général de l'Etat se présente comme suit :

3.2.1. Amortissement et charges de la dette publique

Les dépenses relatives à la dette publique s'élèvent à 306,38 milliards pour des prévisions de 371,02 milliards, soit un taux de 82,58%. La dette extérieure a été payée pour 143,61 milliards et la dette intérieure pour 162,77 milliards.

3.2.2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont composées des salaires, civils et militaires, ainsi que de leurs accessoires. Le niveau d'exécution des dépenses de personnel a atteint 100,93%. En effet, sur des prévisions annuelles de 328,24 milliards, les réalisations ont atteint 331,31 milliards. Le dépassement est consécutif à la prise en charge des incidences financières et des nouveaux recrutements dans les secteurs de l'éducation, de la sécurité et de la santé.

3.2.3. Dépenses d'achats de biens et services

Les dépenses d'achats de biens et services relèvent du fonctionnement courant de l'administration. Dans l'ensemble, le niveau d'exécution a atteint 124,76 milliards pour des prévisions annuelles de 160,71 milliards, soit un taux d'exécution de 77,63%.

3.2.4. Subventions et transferts courants

Les dépenses de subventions et transferts s'établissent à 326,54 milliards soit un taux de réalisation de 92,02% par rapport aux prévisions de 354,85 milliards.

3.2.5. Dépenses d'investissements de l'Etat

Les dépenses d'investissements de l'Etat sont constituées de l'équipement des administrations (matériels et mobiliers) et des projets et programmes. En 2021, le montant total réalisé a atteint 1 140,93 milliards sur des prévisions annuelles de 1 680,89 milliards, soit un taux d'exécution de 67,88%.

Les investissements de l'Etat sont financés, soit sur ressources propres, intégrant les dépenses fiscales, soit sur ressources extérieures, constituées des aides non remboursables (ANR) et des emprunts.

Le tableau ci-après donne le détail des réalisations par type d'investissement.

Tableau 7 : Niveau d'exécution des dépenses d'investissement (en milliards de FCFA)

Libellé	Crédits votés	Mandatements	Taux d'exécution
1 - Investissements sur ressources propres			
Investissements projets et programmes	551,83	394,12	71,42%
Contrepartie aux projets et programmes	15,87	3,65	23,02%
Investissements administratif	317,87	260,26	81,88%
Total 1	885,57	658,03	74,31%
2 - Investissements sur ressources extérieures			
Projets financements ANR	458,00	325,96	71,17%
Projets financements emprunts	337,33	156,94	46,52%
Total 2	795,33	482,90	60,72%
TOTAL BUDGET	1 680,89	1 140,93	67,88%

3.3. Résultat d'exécution du budget général de l'Etat

Le budget général de l'Etat 2021 a été exécuté :

- en recettes, pour un montant total de **2 444,30 milliards de FCFA**, conformément à la répartition qui en est donnée à l'annexe A jointe à la présente loi ;
- en dépenses, pour un montant total de **2 229,93 milliards de FCFA**, conformément à la répartition donnée à l'annexe B jointe à la présente loi.

Il ressort ainsi un excédent des recouvrements sur les mandatements de l'ordre de **214,36 milliards de FCFA**.

IV - RESULTAT D'EXECUTION DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

En 2021, les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor ont été exécutées respectivement pour un montant total de 22,99 milliards et 37,40 milliards. Il se dégage ainsi un résultat déficitaire de 14,40 milliards. Ce déficit est imputable au Fonds National de Retraite (11,06 milliards), au Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle (0,01 milliard) et au Fonds d'Investissement pour le Développement (3,43 milliards). Quant à l'excédent, il est tributaire au Fonds de Développement du Tourisme pour 0,09 milliard.

Le tableau qui suit présente les résultats du budget de chaque compte spécial du trésor.

Tableau 8 : Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor (en FCFA)

Compte Spécial	Recettes	Dépenses	Résultat	
			Déficit	Excédent
902-Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle	11 330 000	23 551 398	12 221 398	
904-Fonds National de Retraite	21 779 585 624	32 840 058 368	11 060 472 744	
905-Fonds de Développement du Tourisme	240 621 960	144 092 708		96 529 252
910-Fonds d'Investissement pour le Développement	956 419 102	4 384 612 933	3 428 193 831	
Total	22 987 956 686	37 392 315 407	14 500 887 973	96 529 252

V – RESULTAT GLOBAL D'EXECUTION DU BUDGET

Au titre de l'année budgétaire 2021, le montant total des réalisations des recettes du budget général de l'Etat et des Comptes Spéciaux du Trésor s'élève à **2 467,29 milliards de FCFA**, contre des dépenses de **2 267,32 milliards de FCFA**.

Il ressort ainsi un résultat positif de **199,97 milliards de FCFA**.

Le tableau qui suit donne le résultat d'exécution du budget global.

Tableau 9 : Répartition des résultats par budget (en milliards de FCFA)

BUDGET	RECETTES	DEPENSES	Résultats globaux
Budget général de l'Etat	2 444,30	2 229,93	214,37
Comptes Spéciaux du Trésor	22,99	37,39	-14,40
TOTAL	2 467,29	2 267,32	199,97

CONCLUSION

Le niveau d'exécution du budget 2021 est appréciable malgré les difficultés liées à l'environnement international, régional et national tel que décrit plus haut. Ces résultats ont été obtenus grâce notamment à la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques.

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de ces réformes, à travers les actions ci-après :

- l'amélioration du mécanisme d'exécution du budget, tenant compte des insuffisances constatées ;
- la mise en œuvre des dispositions légales restantes, afin de se conformer au cadre juridique communautaire en matière des finances publiques ;
- le renforcement des capacités des acteurs chargés de la préparation, de l'exécution et du suivi du budget à tous les niveaux ;
- la vulgarisation des textes relatifs aux modalités d'exécution du budget ;
- la modernisation des procédures des régies financières et de la gestion de la dette.

Telle est l'économie du présent projet de loi de règlement.

Le Ministre des Finances

D^r AHMAT JIDOUD